ASSEMBLEA DI CORSICA

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 2 È 3 D'OTTOBRE DI U 2025

2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 2 ET 3 OCTOBRE 2025

N° 2025/O2/059

Question orale déposée par Mme Serena BATTESTINI
au nom du groupe « Core in Fronte »

OBJET : QUEL AVENIR POUR LA MÉRIDIONALE ?

Reprise en 2023 par la multinationale CMA-CGM, la compagnie maritime La Méridionale semble s'orienter vers une restructuration interne, selon des sources syndicales et journalistiques.

Après le départ récent de la directrice générale de la compagnie, Maria Harti, le CSE extraordinaire du 17 septembre a évoqué plusieurs pistes :

La mise en arrêt d'exploitation et la vente du navire Kallisté, après sa dernière traversée du 25 octobre entre Tanger et Marseille ;

Un plan de départ volontaire de salariés.

Cela intervient, aussi, dans un contexte qui voudrait que le groupe CMA-CGM se sépare de La Méridionale.

Cette situation crée de la confusion et de l'inquiétude chez les salariés de cette compagnie, qui est l'une des délégataires du service public Corse/Marseille.

Par ailleurs, des bruits insistants font, aussi, état d'un intérêt du Consortium, propriétaire de Corsica Linea, pour le rachat potentiel de La Méridionale.

Pour Core In Fronte, une telle possibilité serait en passe de créer un monopole total du secteur stratégique maritime corse par certains acteurs de l'économie corse. Elle pourrait, également, obérer la création d'une compagnie publique maritime régionale, mettant aussi à mal l'intérêt public. Cela participerait à sacrifier les intérêts collectifs corses sur l'autel d'un capitalisme débridé.

Nos questions seront les suivantes :

Monsieur le Président de l'Office des Transports, avez-vous des précisions à apporter aux salariés de la compagnie et à la représentation élue de l'Assemblée de Corse sur la situation de La Méridionale ?

Enfin, 9 ans après le vote dit historique du 6 septembre 2016, dans ce même hémicycle, qu'en est-il du principe de la création d'une compagnie maritime corse ?

À ringrazià vi.